

Délibération du Conseil municipal

du 10 février 2022

Envoyé en préfecture le 18/02/2022

Reçu en préfecture le 18/02/2022

Affiché le

Berser
Levrault

ID : 077-217702570-20220210-022022-DE

DATE DE CONVOCATION 03/02/2022 L'an deux mille vingt-deux, le dix février, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

DATE D’AFFICHAGE

EN EXERCICE : 27 Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET - M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – M. Laurent COURTIAT – Mme Jeanine TURLURE – Mme Sylvie FOUGERAY - M. Sébastien COSTARD – Mme Mélanie GENTILS – M. Jacques TOUPRY – M. Olivier GANDAR – M. Georges BACCON – Mme Rafea LAOUADI – M. Cyril DEBOOSERE – Mme Claudine PARE – M. Jean-Paul BORIE - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLON – M. Bertrand GIRAUDEAU – Mme Brigitte DA SILVA.

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 23

Pouvoirs : Mme Auziria MENDES à Mme Karine ROUSSET - M. Jean-Michel LEMSEN à Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU.

N° 02-2022 Absents excusés : M. Nicolas LAVALLEE - Mme Ndeye DIA BRANDONE – Mme Christelle REMERE.

Madame Karine ROUSSET a été nommée secrétaire.

OBJET DE LA
DÉLIBÉRATION :

Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Lizy-sur-Ourcq

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le bureau de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) de Lizy-sur-Ourcq est arrivé à expiration et qu'il y a lieu de le renouveler en nommant 5 membres choisis parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement.

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne a désigné les 5 membres suivants :

- Monsieur Jacques COURTIER demeurant 7 rue de la Croix à Lizy-sur-Ourcq (77440) ;
- Monsieur Patrice FINOT demeurant Chemin du Gué à Tremes à Lizy-sur-Ourcq (77440) ;
- Monsieur Jean-Paul BENOIST demeurant 17 rue de Glatigny à May-en-Multien (77145) ;
- Madame Sabine COURTIER demeurant 20 rue de la Croix – Echampeu à Lizy-sur-Ourcq (77440) ;
- Monsieur Charles-Auguste BENOIST demeurant Ferme de Saint Faron au Plessis-Pacy (77440).

Le Conseil municipal désigne, par 23 voix pour (M. Pierre COURTIER ne participe pas au vote),

- Monsieur Victor COURTIER demeurant au 7 rue de la Croix, Lizy-sur-Ourcq (77440) ;
- Monsieur Hugo CRECY demeurant au 16 rue de l'Eglise au Plessis-Placy (77440) ;
- Monsieur Pierre COURTIER demeurant au 22 rue de la Croix, Lizy-sur-Ourcq (77440) ;
- Madame Brigitte FINOT demeurante au 8 Place Harouard à Lizy-sur-Ourcq (77440) ;
- Monsieur Jean-Baptiste BENOIST demeurant 1 Route de Trocy, au Plessis-Placy (77440).

Pour siéger au bureau de l'AFR de Lizy-sur-Ourcq avec les 5 membres désignés par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 10 février 2022.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,
Maxence GILLE

